

## Pouvoir d'achat des fonctionnaires : la chute continue... !

Avec le gel des traitements depuis 2010 que le gouvernement entend poursuivre jusqu'en 2017, et l'augmentation des retenues pour pension civile (cotisations retraites), le pouvoir d'achat des fonctionnaires n'a jamais été aussi dégradé.

La ministre de la Fonction publique, s'appuyant sur le pacte de responsabilité rejeté par FO, voulait adapter à la fonction publique les exonérations de cotisations telles que prévues dans le privé. Pour les fonctionnaires, l'objectif était de réduire de manière dégressive les retenues pour pension civile.

Dès le départ, Force Ouvrière a dénoncé ce dispositif qui n'était pas la bonne réponse à la baisse du pouvoir d'achat en raison notamment des conséquences sur le financement de la protection sociale.

Le Conseil constitutionnel vient, dans sa décision du 6 août 2014, de rejeter la proposition du gouvernement. La différence de taux de cotisations entre salariés et donc entre fonctionnaires est anti constitutionnel. Vraiment, ce n'était pas la bonne réponse !

La proposition de Marylise Lebranchu soutenue par certaines organisations syndicales est donc de fait tombée à l'eau.

La FGF-FO rappelle avec force ses revendications qui permettront aux fonctionnaires et aux agents publics une revalorisation de leur pouvoir d'achat ainsi que le rattrapage des années de gel :

- ➡ Augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice
- ➡ Attribution uniforme de 50 points d'indice sur l'ensemble de la grille indiciaire.

Dans un second temps, la FGF-FO s'engagera dans le chantier sur les « parcours professionnels, carrières et rémunérations » lancé par la ministre en proposant une réelle amélioration des carrières avec une nouvelle grille indiciaire ambitieuse et réaliste pour l'ensemble des catégories (C, B et A) intégrant une partie des primes.

A la FGF-FO, nous ne confondons pas le maintien et la revalorisation du pouvoir d'achat qui passe par l'augmentation de la valeur du point d'indice corollaire du maintien du niveau de pension (retraite), et le déroulement de carrière (GVT : Glissement Vieillesse Technicité).

Le gouvernement doit changer d'orientation et répondre aux attentes des fonctionnaires. Il doit compenser immédiatement les pertes de pouvoir d'achat et redonner de l'attractivité à la Fonction publique en rénovant et revalorisant la grille indiciaire et les carrières.

**La FGF-FO, fidèle à ses principes d'indépendance, continuera de marteler ses revendications dans le seul intérêt des agents publics !**

PARIS, le 29 août 2014